

23



ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE MIXTE

27 AVRIL 2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

Constitution du bureau & Ouverture de l'Assemblée Générale Mixte



23



ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE MIXTE

27 AVRIL 2023

MISE À DISPOSITION
DES DOCUMENTS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

- Un exemplaire des statuts actuels de la Société
- L'avis préalable publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires
- L'avis de convocation publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires
- Le numéro du journal d'annonces légales contenant l'avis de convocation
- Une copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire nominatif
- La copie de la lettre de convocation adressée sous pli recommandé à chaque Commissaire aux comptes, accompagnée des avis de réception

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

- La copie de la lettre avisant le représentant de la masse des obligataires de la réunion à l'Assemblée
- La feuille de présence
- Les pouvoirs et bulletins de vote
- Le montant global certifié des rémunérations les plus élevées
- Le montant global certifié des versements effectués en application de l'article 238 bis 1 et 5 du Code général des impôts et la liste des actions nominatives de parrainage et du mécénat

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

- La liste des actionnaires nominatifs ;
- L'extrait du Procès-Verbal contenant la décision du Conseil d'administration relative au choix effectué entre les deux modalités d'exercice de la direction générale
- Le nombre total des droits de vote et d'actions composant le capital social à la date de publication de l'avis préalable
- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- Le rapport de gestion du conseil d'administration (incluant notamment le rapport de gestion du Groupe et la déclaration de performance extra financière, inclus dans le document d'enregistrement universel)
- Le rapport sur le gouvernement d'entreprise
- Les rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels sociaux et consolidés ainsi que les conventions réglementées
- Les rapports des Commissaires aux comptes sur les délégations et autorisations soumises à l'Assemblée Générale

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

- L'avis de l'organisme tiers indépendant sur la déclaration de performance extra financière
- Le texte des projets de résolutions
- Le rapport spécial sur les attributions gratuites d'actions



23



ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE MIXTE

27 AVRIL 2023

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

■ Ordre du jour de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022
Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement
- Quitus aux Administrateurs
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2022
- Affectation du résultat de l'exercice
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées et approbation de ces conventions
- Renouvellement de Monsieur Daniel HAVIS, en qualité d'Administrateur

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

▪ Ordre du jour de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Nomination de Monsieur Félix CREPET en remplacement de Monsieur Philippe MARCEL, en qualité d'Administrateur
- Renouvellement de Madame Fanny PICARD, en qualité d'Administratrice
- Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Olivier GINON, **Président Directeur Général**
- Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Olivier FERRATON, **Directeur Général Délégué**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

■ **Ordre du jour de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire**

- Approbation des informations visées au I de l'article L.22-10-9 du Code de commerce
- Approbation de la politique de rémunération du Président Directeur Général
- Approbation de la politique de rémunération Directeur Général Délégué
- Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration
- Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L.22-10-62 du Code de commerce

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

▪ **Ordre du jour de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

- Autorisation au Conseil d'administration en vue d'annuler les actions rachetées par la Société dans le cadre du dispositif de l'article L.22-10-62 du Code de commerce
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou à des titres de créance avec maintien du droit préférentiel de souscription
- Délégation à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite de 10% du capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfiques et/ou primes

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

■ Ordre du jour de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou à des titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public (à l'exclusion des offres visées au 1 de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier) et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou à des titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au 1 de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou à des titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

▪ **Ordre du jour de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

- Autorisation, en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, de fixer, dans la limite de 10% du capital par an, le prix d'émission dans les conditions déterminées par l'Assemblée
- Autorisation d'augmenter le montant des émissions
- Limitation globale des plafonds des délégations prévues aux 17^{ème}, 20^{ème} et 21^{ème} résolutions de la présente Assemblée
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

▪ **Ordre du jour de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

- Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue d'attribuer gratuitement des actions existantes et/ou à émettre aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux de la Société ou des sociétés ou groupements d'intérêt économique liés
- Pouvoirs pour les formalités



23



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

27 AVRIL 2023

FAITS MARQUANTS
ÉTATS FINANCIERS
POLITIQUE ESG
PERSPECTIVES

FAITS MARQUANTS, ÉTATS FINANCIERS, POLITIQUE ESG ET PERSPECTIVES

1. FAITS MARQUANTS 2022
2. RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022
3. ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT NET
4. POLITIQUE ESG
5. PERSPECTIVES

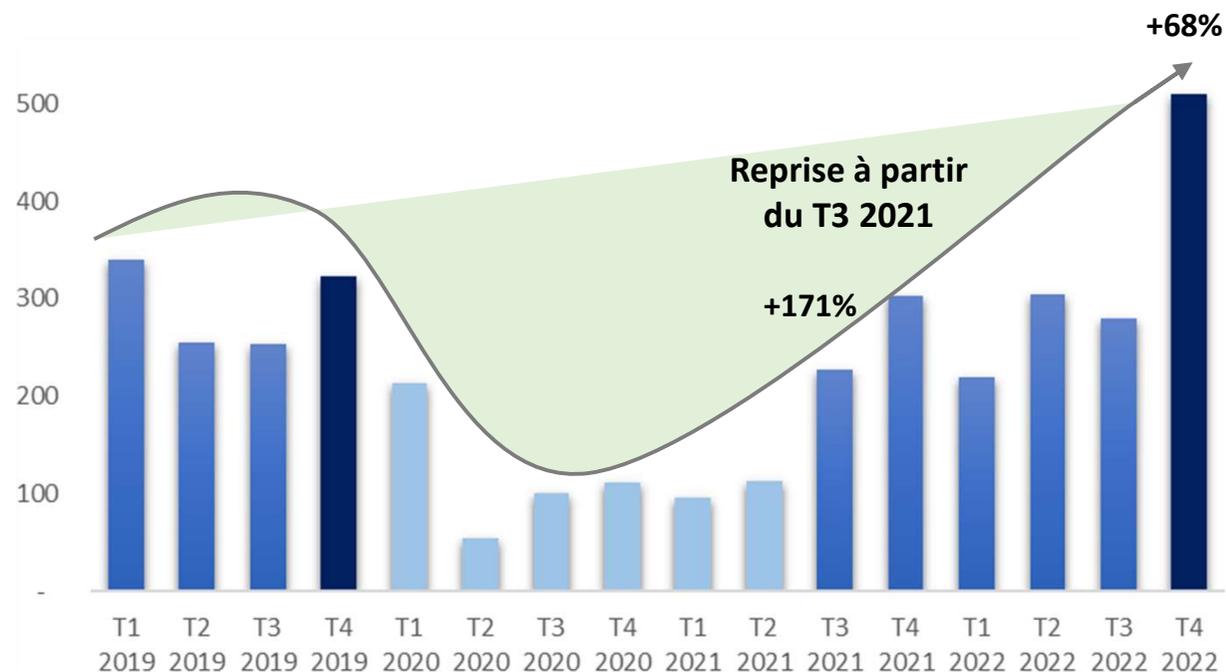
23



FAITS
MARQUANTS
2022

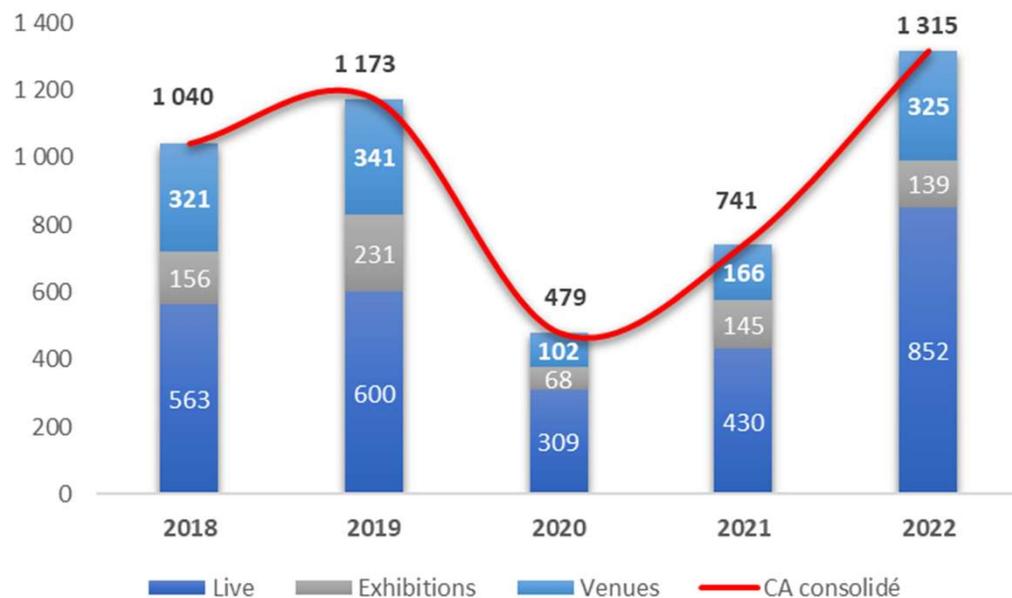
LE FORT REBOND DE TOUS LES TYPES D'ÉVÉNEMENTS VALIDE LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DU GROUPE

- GL events bénéficie en 2022 de son positionnement stratégique par ligne de métiers et géographique
- 55% de l'activité du Groupe réalisée à l'international
- Forte performance des zones Europe et Amériques
- La zone Asie reste pénalisée par les mesures de restriction en Chine
- Année 2022 et T4 records : 1 315 M€ au titre de l'exercice et 511 M€ au T4 2022



UN CHIFFRE D'AFFAIRES RECORD EN 2022 : 1 315 M€ (HORS IAS 29)

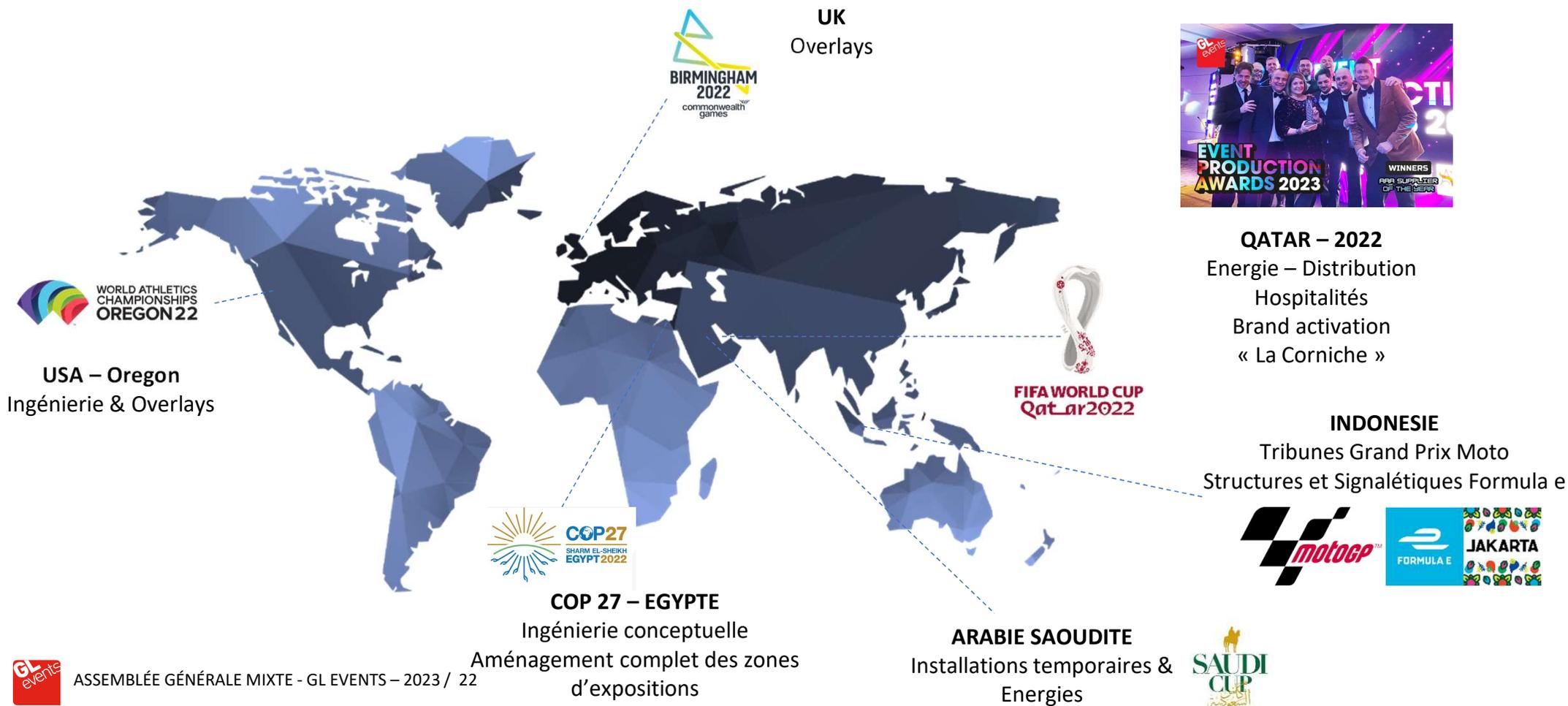
- Croissance du chiffre d'affaires 2022 : +77% à 1 315 M€, portée par les pôles Live et Venues



	vs. 2021	vs. 2019 pre-covid
CA Groupe 2022	+77%	+12%
CA Groupe 2022 hors Chine	+92%	+16%

Evolution du chiffre d'affaires par pôle 2018-2022 (M€)

LIVE – DES JUMBO EVENTS DIVERSIFIÉS : 252 M€ DE CA



LIVE : RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS STRUCTURES

- Renforcement de l'offre et de la couverture géographique des activités structures
- Métier présentant une activité récurrente et résiliente

► **Field & Lawn Ltd**



- mai 2022
- Fournisseur d'infrastructures, spécialiste de l'éclairage festif, renforcement géographique
- 90 collaborateurs
- CA : 8 M€



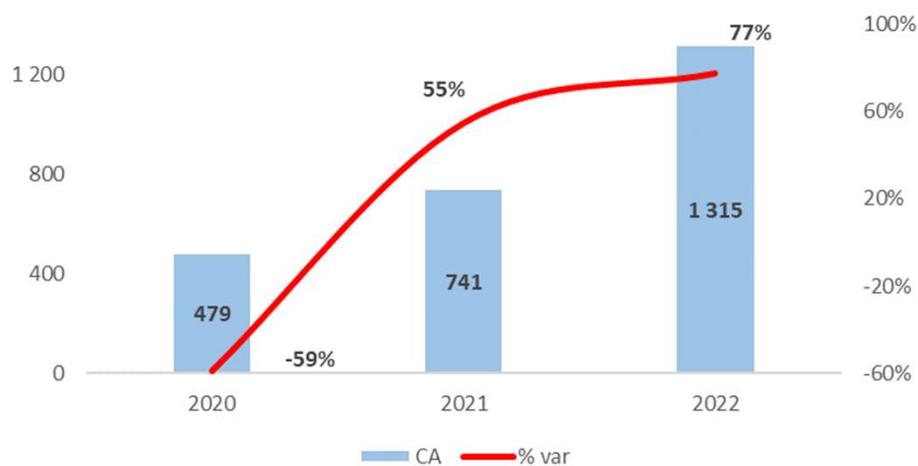
► **Locabri**



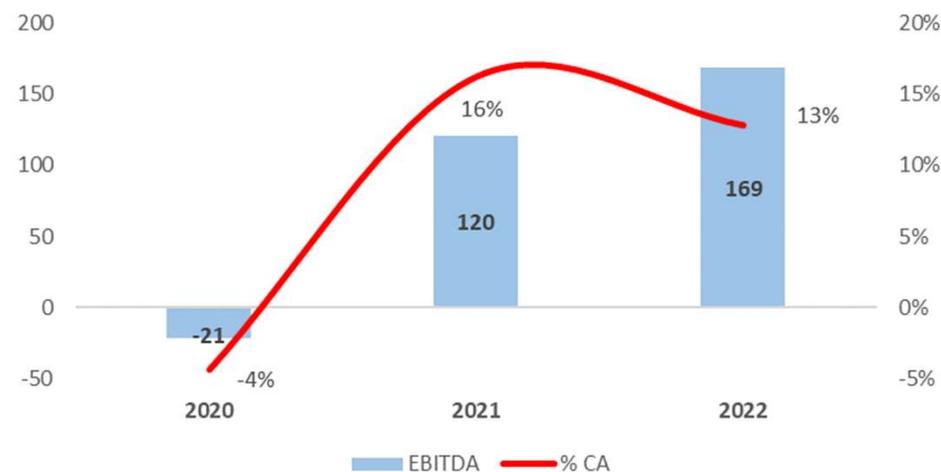
- janvier 2023
- Structures temporaires, élargissement de gamme produits, accentue la diversification au-delà du champ événementiel.
- 70 collaborateurs
- CA : 25 M€

SUCCÈS DES PROGRAMMES DE RELANCE AVEC UN RETOUR MARQUÉ DE LA RENTABILITÉ

Evolution du CA



Evolution de l'EBITDA et du taux d'EBITDA



- Croissance de l'activité s'accompagne d'une amélioration de la rentabilité du Groupe (+49 M€ / + 41%)
- Taux de marge d'EBITDA modéré :
 - Mix métier et géographique moins favorable par rapport à 2021
 - Pression sur les marges
 - Accompagnement des collaborateurs

COP27 CHARM EL SHEIKH EGYPTE



COMMONWEALTH GAMES BIRMINGHAM



FIFA WORLD CUP QATAR



CHAMPIONNATS DU MONDE D'ATHLÉTISME OREGON



VENUES – NOUVELLES IMPLANTATIONS EN FRANCE

- **Orléans** : 6 équipements (Palais des congrès, Parc des expositions, Salle Évènementielle, Zenith, Centre de conférence, Chapit'O)
 - Durée du contrat : 9 années à partir du 1^{er} janvier 2023
 - Activité attendue : 9 M€ / an
- **Paris - Invalides** : espaces évènementiels, prise en gestion pendant 18 mois, lieu emblématique qui vient compléter l'offre de Paris « intra-muros », CA cumulé attendu ≥ 6 M€
- **Montreuil** : Espace évènementiel de 12.000 m² qui vient renforcer l'offre de GL events en région parisienne.
 - Exploitation via un bail commercial d'une durée ferme de 6 ans
 - Activité attendue : 5M€ / an



VENUES – CHILI : UNE OFFRE COMPLÉTÉE PAR 2 SITES À SANTIAGO

- **Vitacura / Metropolitan** : espace réceptif de 4 500 m²
 - Durée du contrat : 20 ans // Début d'exploitation juin 2022
 - Activité normative attendue : 5 M€ / an



- La présence des 3 métiers du Groupe au Chili génère des synergies et garantit l'autonomie des salons de Santiago

- **Parque FISA** : reprise d'un espace événementiel avec implantation d'un parc d'expositions modulaire (structures GL events) de 12 000 m² à Santiago du Chili
 - Durée du contrat : 20 ans
 - Début d'exploitation fin 2022



METROPOLITAN SANTIAGO CHILI



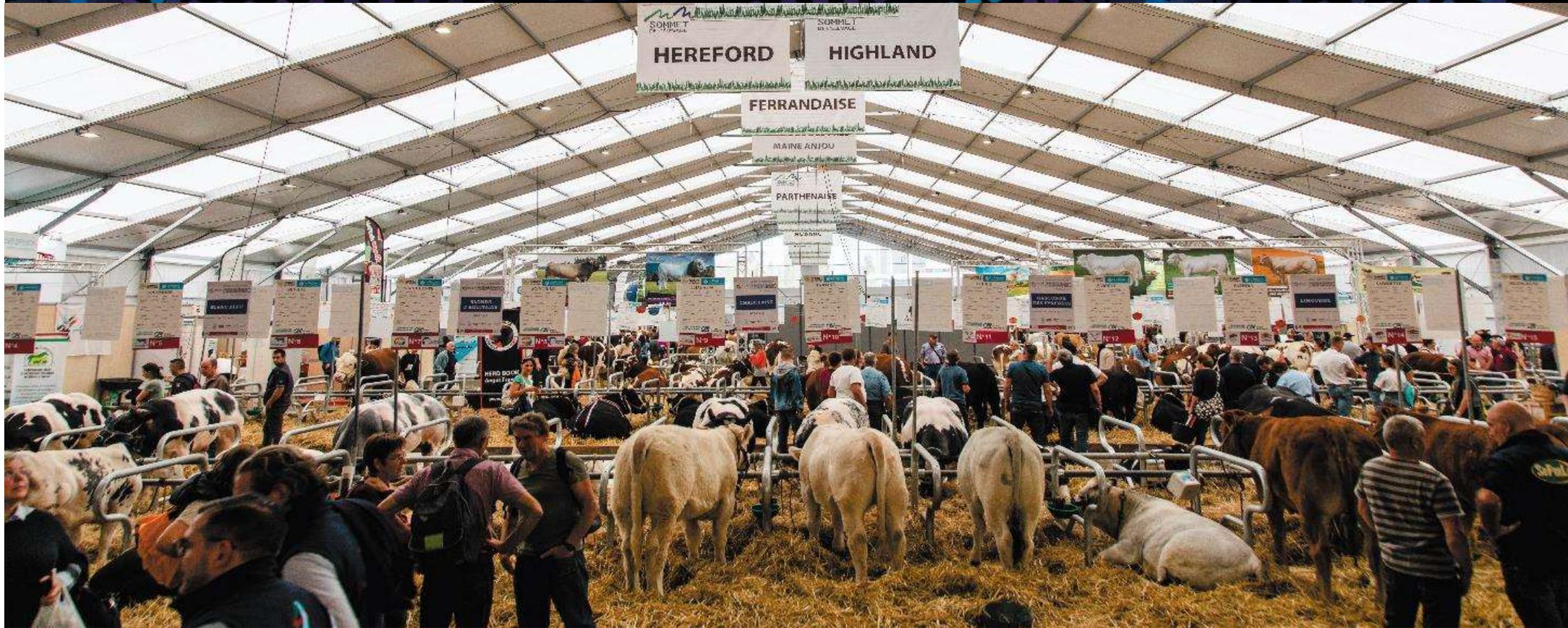
WORLDSKILLS LYON



FESTIVAL INVERSION MATMUT STADIUM



SOMMET DE L'ÉLEVAGE GRANDE HALLE D'AUVERGNE



THE RUCK HOTEL



EXHIBITIONS – DES LANCEMENTS DE SALONS

- **Lancements de nouveaux salons dans trois principaux marchés**
 - France : CFIA Toulouse (septembre), Horizonia (septembre), Vinequip (octobre),
 - Chili : Enloce (mai), Salon du Transport (septembre), Foire de Santiago (novembre)
 - Brésil : Duplication du salon du livre à Salvador (novembre)
- **Renforcement des solutions digitales**, en complément de l'offre en amont, pendant et en aval du salon : Piscine Connect, Sirha Connect, GI Connect
- **Première vision**
 - Retour marqué du visitorat international hormis Chine
 - Rachat en janvier 2023 du solde de la participation, soit 51%
- **Affirmation d'Hyvolution** comme leader Européen du secteur
- **Retour de salons post-covid** : Foire de Lyon (dernière édition 2019), Kidexpo Paris (dernière session 2019) et Piscine Global Europe (dernière session 2018)
- **Activité limitée en Chine**, avec 2 salons : CACLP & Fashion Source Automne

HORIZONIA[®]
Connect

HyVolution



SIRHA+ FOOD
A WORLD OF CUISINE AND HOSPITALITY



GLOBAL
INDUSTRIE
YOUR EVENT ON YOUR SCREEN

PREMIÈREVISION
PARIS

CACLP NANCHANG CHINE



HYVOLUTION PARIS EVENT CENTER



PISCINE GLOBALE LYON EUREXPO



PREMIÈRE VISION PARIS



CFIA RENNES



EXPO VIVIENDA – SANTIAGO DU CHILI



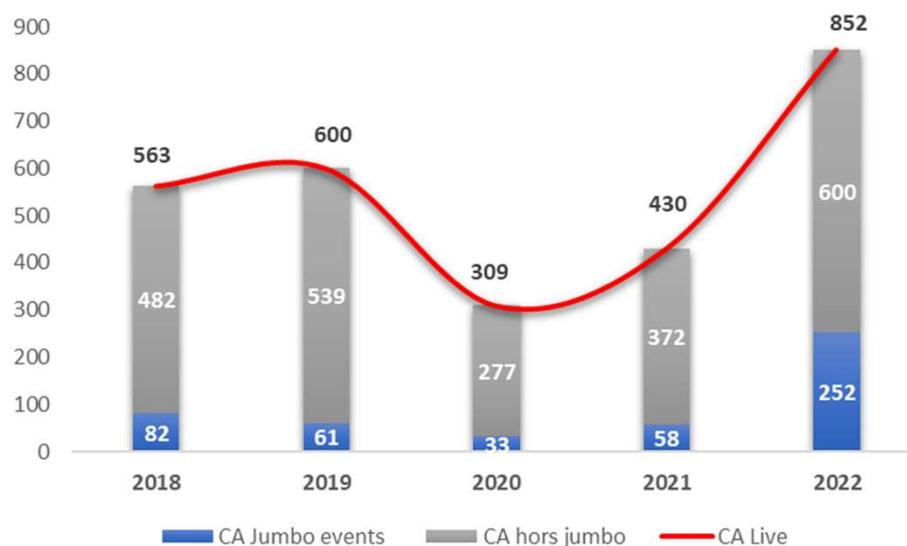
23



PERFORMANCE
FINANCIERE

LIVE : DYNAMIQUE COMMERCIALE & OPÉRATIONNELLE SOUTENUE

Live (M€)	2020	2021	2022	Chg. vs 2021
Chiffre d'affaires	309,2	430,4	851,7	98%
EBITDA	10,6	60,0	93,1	55%
<i>Marge d'EBITDA</i>	<i>3,4%</i>	<i>13,9%</i>	<i>10,9%</i>	<i>-3,0</i>
Résultat opérationnel courant	-19,2	21,4	49,5	131,3%
<i>Marge op. courante</i>	<i>-6,2%</i>	<i>5,0%</i>	<i>5,8%</i>	<i>0,8</i>



- Activité soutenue et diversifiée : format des évènements, type de prestations, zones géographiques, clients...
- Niveau record d'activité et de Jumbo events
- Rentabilité opérationnelle +23 M€ vs. 2021 :
 - Impact des activités structures
 - Contribution limitée des jumbo events, avec un impact de l'inflation : transports, personnel, sous-traitance
 - Recul de la Chine
 - Progression très limitée des frais fixes par rapport à l'activité

EXHIBITIONS : REBOND PLUS LENT ET BIENNALITÉ DÉFAVORABLE

Exhibitions (M€)	2020	2021	2022	Chg. vs 2021
Chiffre d'affaires	68,0	144,5	138,5	-4%
EBITDA	-15,1	34,2	20,1	-41%
<i>Marge d'EBITDA</i>	<i>-22,2%</i>	<i>23,7%</i>	<i>14,5%</i>	<i>-9,2</i>
Résultat opérationnel courant	-15,8	32,4	18,1	-44,1%
<i>Marge op. courante</i>	<i>-23,2%</i>	<i>22,4%</i>	<i>13,1%</i>	<i>-9,4</i>

- Rebond impacté par les restrictions en Chine et une biennalité défavorable (SIRHA, Biennale du livre, ExpoMin)
 - Chine : seuls 2 salons – Fashion Sources & CACLP – ont pu se dérouler contre 9 prévus
 - Salons de la Mode, forte orientation internationale, 60% du niveau pré-Covid
 - Salons B2B : rebond en cours avec des événements performants tels que Global Piscine Europe, Sepem, CFIA et Global Industrie, Eurobois...
 - Salons B2C : en retrait avec une relance plus progressive pour ce type d'offres

- Rentabilité opérationnelle fortement impactée à hauteur de (-14 M€) par :
 - le volume limité des salons internationaux
 - la biennalité
 - le retrait de la Chine

VENUES : ACTIVITÉ ET RÉSULTAT EN FORTE HAUSSE

Venues (M€)	2020	2021	2022	Chg. vs 2021
Chiffre d'affaires	102,2	166,3	325	95%
EBITDA	-16,4	26,1	55,4	112%
<i>Marge d'EBITDA</i>	<i>-16,0%</i>	<i>15,7%</i>	<i>17,0%</i>	<i>1,4</i>
Résultat opérationnel courant	-36,4	10,4	35,3	239,4%
<i>Marge op. courante</i>	<i>-35,6%</i>	<i>6,3%</i>	<i>10,9%</i>	<i>4,6</i>

■ Activité :

- Retour à un niveau proche pré COVID avec un exercice limité à 11 mois en Europe pour l'année 2022
- Reprise des évènements à caractère international depuis le 2nd semestre
- Dynamique soutenue des évènements corporate dans les grandes destinations : Paris, Lyon, Toulouse, Sao Paulo, Budapest et Bruxelles

■ Rentabilité opérationnelle en progression (+29 M€)

- Impact du volume d'activité
- Maîtrise des frais fixes
- Atteinte du 1^{er} milestone dans la cadre du partenariat pour l'Arena d'Anhembi avec OVG & Live Nation

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT 103 M€ : +61 % VS 2021

en M€	2021	2022
Chiffre d'affaires	741	1 315
Achats et charges externes	-455	-856
Frais de personnel	-198	-286
Impôts et taxes	-15	-18
Autres produits et charges opérationnels	46	12
EBITDA	120	169
<i>Marge d'EBITDA</i>	<i>16,2%</i>	<i>12,8%</i>
Amortissements	-56	-66
Résultat Opérationnel Courant	64	103
<i>Marge opé. %</i>	<i>8,7%</i>	<i>7,8%</i>
Charges non courantes	-5	-5
Résultat Opérationnel	60	98

- Chiffres d'affaires : cf. slides précédents
- Rentabilité opérationnelle +49 M€ / -0,9 point :
 - Marge sur coûts variables en retrait vs 2021 (mix métiers et géographiques défavorable)
 - Ratio Achats & charges externes / CA : +3,7 points, pression inflationniste, dont transport et sous-traitance
 - Masse salariale : hausse contenue avec des accompagnements mis en place en faveur des collaborateurs (retour au niveau de 2019)
 - Frais fixes : +2 % vs 2019
 - Autres produits et charges : solde des aides liées à la situation sanitaire en 2021 et 2022
- Amortissements :
 - Activités Structures en croissance
 - Développement des activités « Energie »
- Charges non courantes :
 - Coûts des opérations de croissances externes
 - Frais de réorganisation

Données hors IAS 29 et IFRS 16

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE RECORD : 57M€ (+217 %)

en M€	2021	2022
Résultat Opérationnel	60	98
Résultat Financier	-14	-16
Résultat avant impôts	46	82
Impôts société	-18	-17
Résultat net des sociétés intégrées	28	65
Résultats des sociétés MEE	0	0
Résultat net	28	64
Minoritaires	-10	-7
Résultat net part du Groupe	18	57
Bénéfice par action (€)	0,60	1,91

Données hors IAS 29 et IFRS 16



- Résultat financier : -2 M€ vs 2021
 - Coût du financement (+30 points vs 2021, taux moyen 2%) : (- 6 M€)
 - Optimisation des rémunérations des liquidités : (+8M€)
 - Diminution du résultat de change : (-4 M€)
- Résultat avant impôts : +78 % vs 2021
- Impôts société : taux d'impôt de 21 % impacté par les mécanismes d'aide Covid Brésil
- Minoritaires : réduction du résultat des entités chinoises et impact de la biennalité
- Résultat net part du Groupe : 4,3% vs 2,4% en 2021
- Augmentation de la création de valeur pour les actionnaires du Groupe : Résultat par action (+3,8 pts), supérieur à 2019 (1,84€).



23



ÉVOLUTION
DU BILAN ET DE
L'ENDETTEMENT
NET

SITUATION BILANTIELLE AU 31 DÉCEMBRE 2022

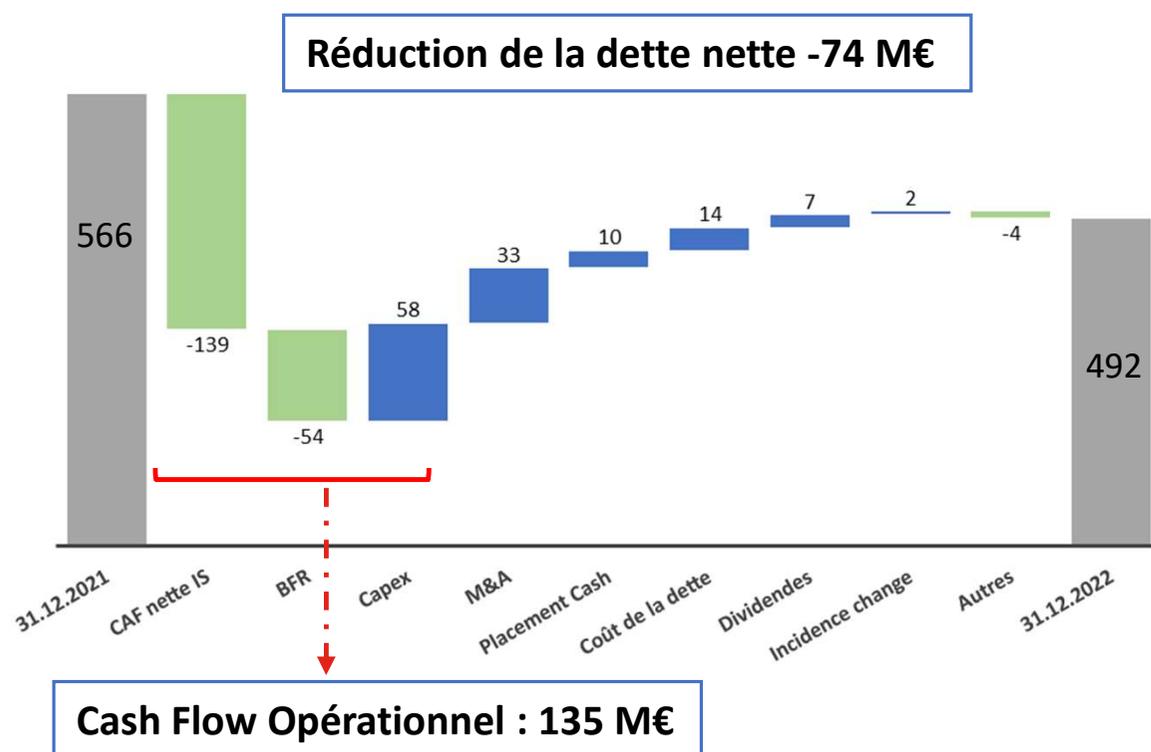
en M€	2021	2022
Ecarts d'acquisition	775	806
Actifs corporels et incorporels	348	364
Matériels locatifs	113	131
Actifs Financiers	77	81
Impôts différés	30	22
RFR	-206	-260
Actifs à financer	1 137	1 143
Capitaux propres	537	615
Provisions pour risques et charges	34	36
Dettes nettes hors IFRS 16	566	492
Total des Financements	1 137	1 143

Données hors IAS 29 et IFRS 16

- Ecarts d'acquisition :
 - Variations de périmètre (+32 M€) : Field & Lawn, Créatifs et Seed Expo
 - Impact des écarts de conversion (-1 M€)
- Actifs Corporels & Incorporels / Matériels Locatifs :
 - Acquisitions (cf. slide suivante) : 58 M€
 - Mouvement de périmètre : 7 M€
 - Amortissements : -58 M€
 - Opérations immobilières Matmut : 4 M€
 - Ecarts de conversion : 16 M€
- Impôts différés : consommation des reports déficitaires
- RFR & dette nette : cf. slide suivante
- Capitaux propres :
 - Impact Résultat Net : 65 M€
 - Impact Ecart de conversion : 15 M€
 - Autres variations : -2 M€

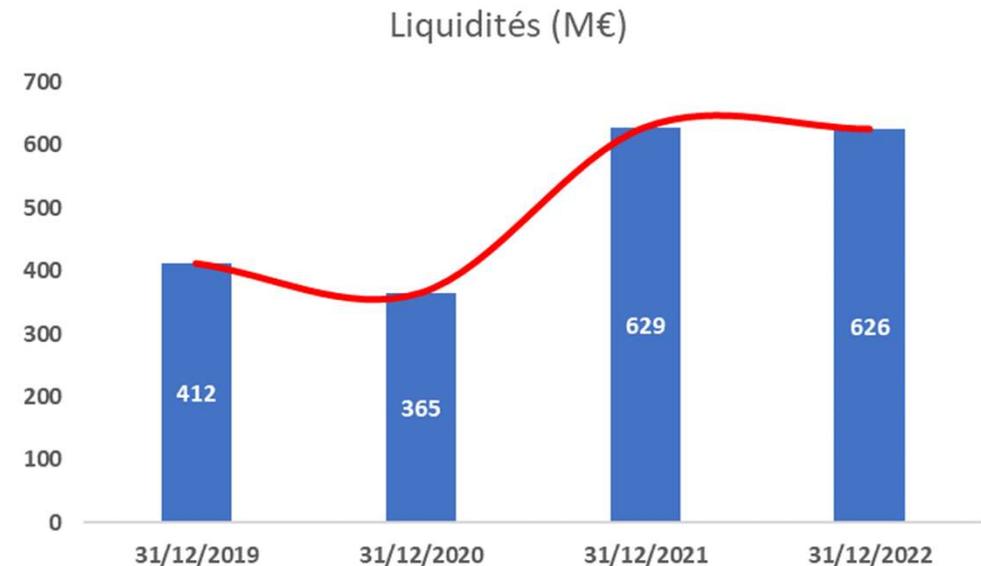
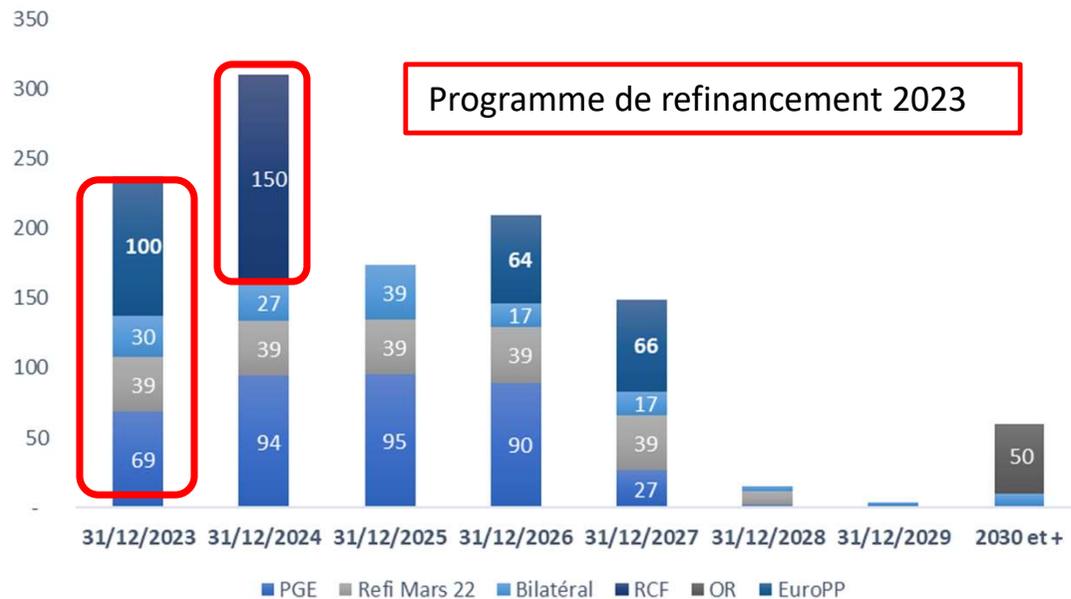
VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET : -74 M€

- Génération d'un CF opérationnel de 135 M€ (10,3% du CA) vs 68 M€ en 2021 et 110 M€ (9,4%) en 2019



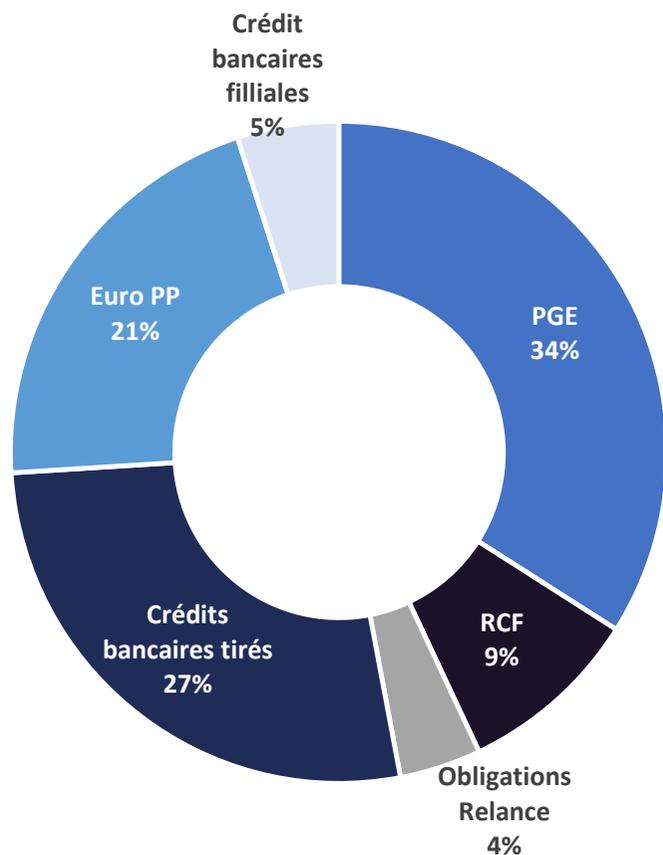
- Régénération du RFR : encaissements aides COVID 2021, acomptes salons T1 2023 & JO 24
- Capex dont :
 - Live : Power 10 M€, Structures 28 M€ et IG 3 M€
 - Venues : 10 M€
 - Matmut Stadium (net de cession) : 4 M€
 - IT : 3 M€
- M&A : Creatifs, Seed Expo & Field Lawn + rachats minoritaires CIEC
- Placement cash : différents investissements secteur / géographique
- Dividendes : Chine et réserves CCIB

ECHÉANCIER DE LA DETTE & LIQUIDITÉS



- Service de la dette 2023 est «supportable » du fait d'un niveau de liquidité élevé (626 M€)
- Allongement maturité de la dette bancaire réalisée au 1^{er} semestre 2022 (251 M€ sur 6 ans)
- Mise en place d'une obligation relance (50 M€) adossée à des KPI ESG
- Anticipation d'un refinancement partiel du service de la dette 2023 et du RCF venant à échéance en juillet 2024

SOURCES DE FINANCEMENT ET COVENANTS



■ Décomposition des sources de financement

- Financements diversifiés et sécurisés
- Dette principalement positionnée chez GL events
- Dette à taux fixe ou couverte ≈ 65%
- Réserve de liquidités de 50 M€ (RCF non tirés)

■ Covenants bancaires

	Calcul Bilan présenté (hors IFRS 16)	Calcul contrats de financement (hors obligation relance)	Limite contractuelle
Levier Financier	2,9x	2,6x	3,5x
Gearing	80%	72%	120%

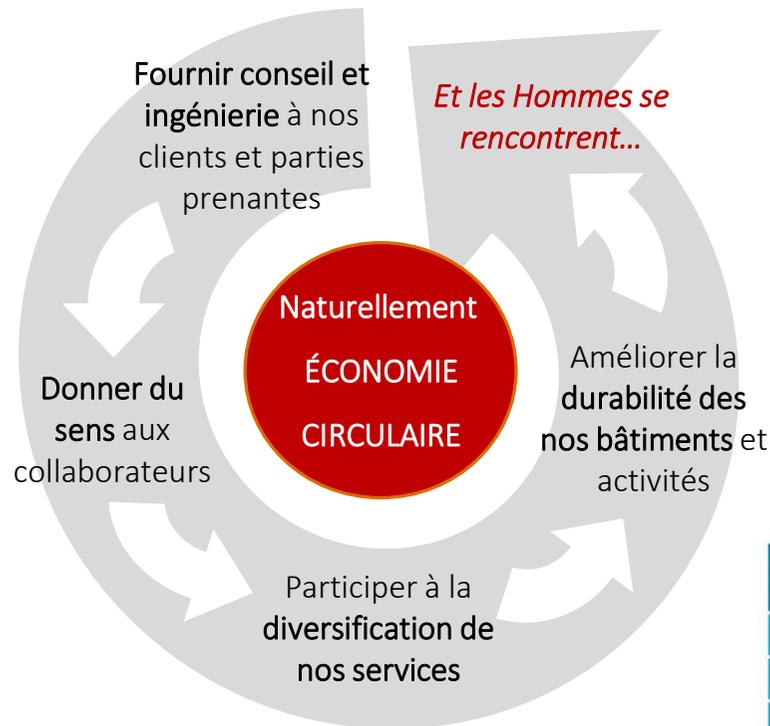
23



POLITIQUE
ESG

DES ENJEUX AU SERVICE DE LA RENCONTRE

Un business modèle circulaire...



...Soutenu par une organisation et des engagements

ESG fait partie du business modèle **du Groupe**

Engagements formalisés **dès 2009** par la création d'un service développement durable et intensifiés en 2022 par l'intégration de la fonction ESG au sein du comité exécutif du Groupe

Ces deux dernières années, la démarche RSE/ESG du Groupe s'est ancrée par la **certification ISO20121 ou 14001** et par la **signature du Pledge net Zero Carbon**

Notation	2019	2020	2021	Tendance 2020-2021	Benchmark
GOUVERNANCE	56	59	63	↗	60
SOCIAL	70	57	51	↘	52
ENVIRONNEMENT	64	59	63	↗	55
PARTIES PRENANTES EXTERNES	67	73	80	↗	61
Note Globale	61	57	59	↗	54



POLITIQUE ESG : L'EMPREINTE CARBONE

1

REDUIRE L'EMPREINTE CARBONE

- Baisser les consommations d'énergie
- Favoriser les énergies renouvelables
- Optimiser les transports et la mobilité

Objectifs

- Baisse de 25% des consommations en 2023 vs 2019
- 100 Ha en 3 ans de panneaux photovoltaïques

LES PRINCIPALES ACTIONS MENEES

- Bilan carbone Groupe
- Plan de sobriété énergétique
- Plan de communication autour des **éco-gestes**
- Une cinquantaine de sites Venues fournie à 100% en **électricité verte**
- Projet **photovoltaïque**
- Enquête mobilité collaborateurs et **équipement de flotte de vélo et/ou trottinettes**
- Projet **d'électrification des flottes** automobiles, investissement dans les poids lourds en GNC
- Formation **eco-conduite**

ecoact

POLITIQUE ESG : TRI ET CONSOMMABLES

2

LIMITER L'UTILISATION DU JETABLE, maximiser notre économie circulaire

- Limiter les déchets par l'écoconception et notre économie circulaire
- Améliorer le tri et valoriser les déchets



Objectifs

- Réduction de 25% des consommables en 2023 vs 2019
- Amélioration des taux de tri /sites de 10%

LES PRINCIPALES ACTIONS MENEES

- Sensibilisation et formation à l'écoconception et analyse de vie des produits
- **Innovation produits** (ex : Furniture for good, stand modular..)
- **Sensibilisation au tri** (signalétique, communication...)
- **Redistribution alimentaire** et programme « Better Food for a better world »
- **Cleanwalk** annuelle sur tous les sites du Groupe
- **Maximisation des utilisations des filières de recyclage** (via guide des éco-organismes)
- **Réduction de l'utilisation de la moquette** (réduction de m2 dans les allées, salon sans moquette, utilisation de la moquette dalle)

POLITIQUE ESG : DIVERSITÉ ET TERRITOIRES

3

DEVELOPPER LA DIVERSITE ET LES TERRITOIRES

- Développer les partenariats et actions GLO-CAL
- Systématiser les achats responsables et recours à l'ESS
- Développer notre management éthique, entrepreneurial par la diversité

LES PRINCIPALES ACTIONS MENEES

- Intégration des critères RSE dans le sourcing et choix **fournisseurs** incluant **une charte achats responsables et un code éthique**
- Recours aux entreprises de l'ESS notamment pour les sous traitants et la gestion des déchets
- Partenariat avec AES
- **Parcours d'insertion** (ex: Eureka avec Jaulin)
- Existence d'un comité éthique et d'une **ligne d'alerte interne**
- **Déploiement de formations et de sensibilisation** à l'éthique (corruption, fraude, comportements sexistes...)

BILAN CARBONE 2022 : - 22 % VS DONNÉES PUBLIÉES EN 2019

■ Réalisation Bilan Carbone 2022 – Empreinte Carbone des activités du Groupe

- Scope : sociétés du Groupe ayant une activité
- Prestataire : Ecoact
- Méthodologie : GHG protocol

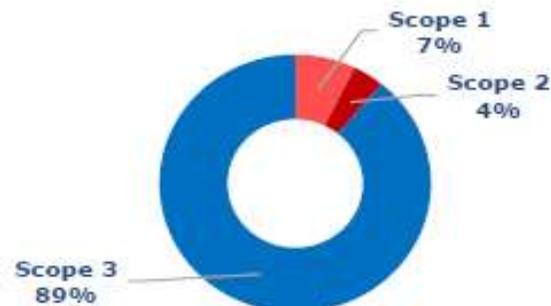
ecoact



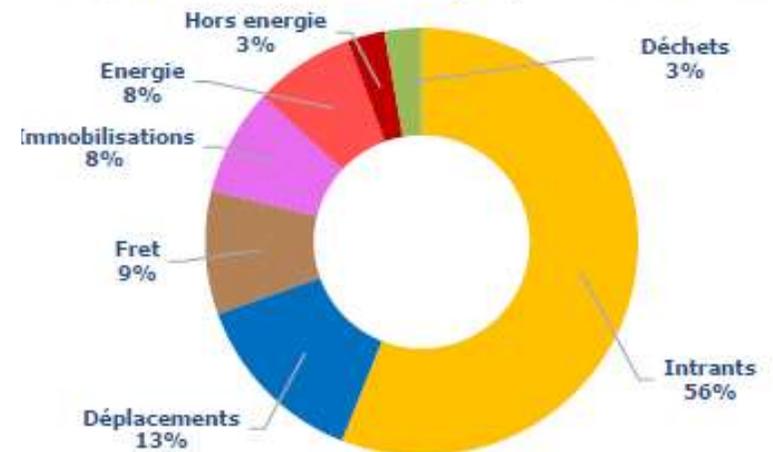
GREENHOUSE
GAS PROTOCOL

■ Réduction de l'empreinte carbone (-22%) : déplacements, énergies, intrants, déchets

Répartition des émissions globales par scope (%)



Répartition des émissions par poste d'émission (%)



366 000 tCO2e

Incertitude 11,7 %

23



PERSPECTIVES
2023

DES MARCHÉS CONFIRMÉS DES OPPORTUNITÉS IDENTIFIÉES ET DES SALONS EN CROISSANCE

Jumbo events



Salons France



DU 19 AU 23
JANVIER 2023
EUREXPO
LYON FRANCE



Salons Etrangers



ACTIVITÉ DU 1^{ER} TRIMESTRE 2023 : 351 M€, + 59% VS 2022

M€	2021	2022	2023	Var. 23/22	Var. 23/21
Live	68,4	125,2	150,4	20%	x 2,2
Exhibitions	17,5	40,4	112,7	179%	x 6,4
Venues	10,4	54,7	88,0	61%	x 8,5
Total consolidé	96,3	220,3	351,1	59 %	x 3,6

- Activité du 1^{er} trimestre supérieure à celle réalisée pré covid 19
- Fort niveau d'activité en France 61% du CA du T1 2023
- Confirmation de la dynamique de croissance après un T4 2022 record
- Live & Venues affichent des performances supérieures à 2019
- Dynamique retrouvée pour les activités Exhibitions en Europe & reprise progressive en Chine

PRINCIPAUX ENJEUX DU GROUPE EN 2023



Gestion de l'inflation et des marges



Conquête de sites Venues



Réduction de la dette brute



Impact de la conjoncture économique



M&A ciblés



Relance des activités en Chine

PERSPECTIVES 2023

- Le Groupe entend poursuivre en 2023 son historique de croissance à long terme, en s'appuyant notamment sur la poursuite du rebond des salons en Europe et la reprise progressive de ses activités en Chine, qui feront plus que compenser un volume moins important attendu pour les Jumbo events en 2023 par rapport à 2022.
- En outre, le Groupe entend investir de façon conséquente dans son avenir avec un programme de Capex plus important (de l'ordre de 80 à 85 M€), dont 35 M€ seront investis pour les travaux de rénovation du site d'Anhembi à São Paulo au Brésil.
- Malgré certaines conditions de marché incertaines, le Groupe anticipe pour l'année 2023 :
 - une croissance de son chiffre d'affaires de 5%
 - une amélioration du taux de marge opérationnel du Groupe
- Par ailleurs, le Groupe entend poursuivre en 2023 le déploiement de sa politique ESG selon les modalités annoncées en janvier 2023.

23



ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE MIXTE

27 AVRIL 2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

- Vote des résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

- Lecture des rapports des Commissaires aux comptes

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

■ Résolution N°1

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022

Dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal : 42 764 €

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

■ Résolution N°2

Quitus aux Administrateurs

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

■ Résolution N°3

Approbation des comptes consolidés
de l'exercice clos au 31 décembre 2022

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

■ Résolution N°4

■ Détermination des sommes distribuables

• Résultat de l'exercice	- 960 825,25 €
• Report à nouveau	<u>13 886 334,10 €</u>
• Montant à affecter :	12 925 518,85 €

■ Affectation proposée :

• Réserve légale	-
• Dividendes 0,35 € par action (pour 29 982 787 actions)	10 493 975,45 €
• Report à nouveau	<u>2 431 543,40 €</u>
• Total	12 925 518,85 €

■ Détachement du dividende le 3 juillet 2023 et mise en paiement le 5 juillet 2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

■ Résolution N°5

Rapport spécial des Commissaires aux comptes
sur les conventions réglementées

Approbation de ces conventions

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

- Résolution N°6

Renouvellement de Monsieur Daniel HAVIS
en qualité d'Administrateur

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

■ Résolution N°7

Nomination de Monsieur Félix CREPET
en qualité d'Administrateur en remplacement de
Monsieur Philippe MARCEL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

■ Résolution N°8

Renouvellement de Madame Fanny PICARD
en qualité d'Administratrice

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

■ Résolution N°9

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Olivier GINON, Président Directeur Général

Le détail de ces éléments figure dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise figurant dans le document d'enregistrement universel relatif à l'exercice 2022

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

■ Résolution N°10

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Olivier FERRATON, Directeur Général Délégué non-Administrateur

Le détail de ces éléments figure dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise figurant dans le document d'enregistrement universel relatif à l'exercice 2022

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

■ Résolution N°11

Approbation des informations visées au I de l'article L.22-10-9 du Code de commerce

(informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

■ Résolution N°12

Approbation de la politique de rémunération
du Président Directeur Général

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

■ Résolution N°13

Approbation de la politique de rémunération
du Directeur Général Délégué

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

■ Résolution N°14

Approbation de la politique de rémunération
des membres du Conseil d'administration

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

■ Résolution N°15

Autorisation donnée au Conseil d'administration de racheter ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L.22-10-62 du Code de commerce

- **Modalités :**

- ✓ Prix maximum d'achat : 40€ par action
- ✓ Dans la limite de 10% du capital
- ✓ Durée de l'autorisation : 18 mois

- **Objectifs :**

- ✓ Animation du marché ou la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un contrat d'animation
- ✓ Paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe
- ✓ Couverture des plans d'options d'achat d'actions – plans d'actions gratuites – participation – PEE
- ✓ Couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société
- ✓ Annulation éventuelle des actions acquises conformément à l'autorisation conférée ou à conférer par l'AGE
- ✓ Mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être reconnue par la réglementation

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

- Vote des résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

■ Résolution N°16

Autorisation donnée au Conseil d'administration en vue d'annuler les actions rachetées par la société dans le cadre du dispositif de l'article L.22-10-62 du Code de Commerce

- **Modalités :**

- ✓ Dans la limite de 10% du capital
- ✓ Durée de l'autorisation : 24 mois

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

■ Résolution N°17

Délégation de compétence au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou à des titres de créance avec maintien du droit préférentiel de souscription

- **Modalités :**

- ✓ Montant nominal maximal de l'augmentation de capital : 60 000 000 €
- ✓ Durée de l'autorisation : 26 mois
- ✓ Montant nominal maximal des titres de créances : 180 000 000 €
- ✓ Prix d'émission des actions : à la main du Conseil d'administration

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

■ Résolution N°18

Délégation au Conseil d'administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite de 10% du capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres en capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital

- **Modalités :**

- ✓ Durée de l'autorisation : 26 mois
- ✓ Liste des titres de capital ou des valeurs mobilières apportées à l'échange, fixation de la parité d'échange... : à la main du Conseil d'administration

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

■ Résolution N°19

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes

- **Modalités :**

- ✓ Durée : 26 mois
- ✓ Montant maximal : 60 000 000 €

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

■ Résolution N°20

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou à des titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public (à l'exclusion des offres visées au 1 de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier) et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange

- **Modalités :**

- ✓ Durée : 26 mois
- ✓ Montant nominal global des actions ordinaires : 60 000 000 €
- ✓ Montant nominal des titres de créances : 180 000 000 €
- ✓ Prix d'émission des actions ordinaires et des titres de créances : moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de bourse avec une éventuelle décote de 10 %

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

■ Résolution N°21

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou à des titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au 1 de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier

- **Modalités :**

- ✓ Durée : 26 mois
- ✓ Montant nominal global des actions ordinaires : 20 % du capital par période de 12 mois
- ✓ Montant nominal des titres de créances : 180 000 000 €
- ✓ Prix d'émission des actions ordinaires et des titres de créances : moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de bourse avec une éventuelle décote de 10 %

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

■ Résolution N°22

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou à des titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées

- **Modalités :**

- ✓ Durée : 18 mois
- ✓ Montant nominal global des actions ordinaires : 60 000 000 €
- ✓ Montant nominal des titres de créances : 180 000 000 €
- ✓ Prix d'émission des actions ordinaires et des titres de créances : moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de bourse avec une éventuelle décote de 10 %

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

■ Résolution N°23

Autorisation, en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, de fixer, dans la limite de 10% du capital par an, le prix d'émission dans les conditions déterminées par l'Assemblée

• Modalités :

- ✓ En cas d'application des 20^{ème} et 21^{ème} résolutions,
 - le prix d'émission actions ordinaires sera au moins égal à la moyenne des vingt derniers jours de bourse précédant sa fixation éventuellement diminué d'une décote maximale de 15%
 - Le prix d'émission des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre sera tel que la somme perçue immédiatement par la Société, majorée, le cas échéant de celle susceptible d'être perçue ultérieurement par la Société

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

■ Résolution N°24

Autorisation d'augmenter le montant des émissions

- **Modalités :**

- ✓ Chacune des émissions d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital décidées en application des 17^{ème}, 20^{ème}, 21^{ème} et 22^{ème} résolutions à caractère extraordinaire de la présente Assemblée, le nombre de titres à émettre pourra être augmenté dans les conditions prévues par les articles L. 225-135-1 et R. 225-118 du Code de commerce et dans la limite des plafonds fixés par l'Assemblée

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

■ Résolution N°25

Limitation globale des plafonds des délégations prévues
aux 17^{ème}, 20^{ème} et 21^{ème} résolutions de la présente Assemblée

• Modalités :

- ✓ Fixation à 120 000 000 euros, le montant nominal global des actions susceptibles d'être émises, immédiatement ou à terme, en vertu des 17^{ème}, 20^{ème} et 21^{ème} résolutions de la présente Assemblée,
- ✓ A ce montant s'ajoutera, éventuellement, le montant nominal de l'augmentation de capital nécessaire pour préserver, conformément à la loi et, le cas échéant, aux stipulations contractuelles prévoyant d'autres modalités de préservation, les droits des titulaires de droits ou valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

■ Résolution N°26

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail

- **Modalités :**

- ✓ Durée : 18 mois
- ✓ Montant maximal : 3% du capital social
- ✓ Prix d'émission des actions ordinaires : référence au cours de l'action

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

■ Résolution N°27

Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue d'attribuer gratuitement des actions existantes et/ou à émettre aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux de la Société ou des sociétés ou groupements d'intérêt économique liés

- **Modalités :**
 - ✓ Durée : 38 mois
 - ✓ Nombre d'actions maximal : 900 000

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

■ Résolution N°28

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

23



ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE MIXTE

27 AVRIL 2023